|  |  |
| --- | --- |
|  | **TERMES DE REFERENCE****DU CONSULTANT NATIONAL CHARGE DE L’EVALUATION A MI PARCOURS** **DU PROJET GOUVERNANCE POUR L’ATTEINTE DES OMD (PAGS/GPAO)** |

|  |
| --- |
| **I. Contexte**  |
| * 1. **Contexte général de la Gouvernance au Sénégal**
		1. **Contexte national**

Pays sahélien situé à l’extrémité ouest du continent africain, le Sénégal s’étend sur une superficie de 196 722 Km2 et partage ses frontières au Nord avec la Mauritanie, à l’Est avec le Mali, au Sud avec la Guinée et la Guinée-Bissau. Un autre pays souverain, la Gambie, est situé dans la partie australe du territoire sénégalais. La population du Sénégal est estimée à 13,5 millions d’habitants en 2013 avec un taux de croissance moyen annuel de 2,5 % depuis 2002. Plus de la moitié de la population est constituée par des femmes (53%) et de jeunes âgés de moins de 20 (vingt) ans (52,7%) selon les statistiques de l’Agence nationale de la Statistique et la Démographie (ANSD). Le taux de prévalence de la pauvreté est estimé à 46,7% en 2011 contre 48,3 % en 2006 et 55,2% en 2002. Avec un indice de développement humain de 0,485, le Sénégal est classé 163ème sur 187 en 2013. Le profil, de la pauvreté reste marqué par une incidence plus élevée en zones rurales avec une proportion de 57,1%.les inégalités de revenus et de consommation restent fortement prononcées avec seulement 7% de dépenses de consommation effectuées par les 20% les plus pauvres en 2011(Source PNUD). Le Sénégal présente un profil de croissance économique erratique avec une moyenne annuelle de 39% de taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) entre 2009 et 2013 avec un léger dépassement de la cible de 4,5 % affichée en 2014. La volatilité de la croissance économique résulte, en partie, de l’occurrence de chocs exogènes, tels que les crises alimentaires, financières et énergétiques qui ont eu des conséquences sur les conditions de vie des ménages en termes de revenus, d’emplois et d’accès aux services sociaux de base. Les performances économiques restent encore ainsi insuffisantes pour réduire durablement la pauvreté. Avec la deuxième alternance intervenue à l’issue des élections présidentielles de mars 2012, le contexte politique et institutionnel est principalement marqué par des réformes substantielles qui ont un impact significatif dans le renforcement de la gouvernance du pays. On peut citer entre autres i) l’adoption du code de transparence en 2012, ii) l’adoption de la loi sur la déclaration de patrimoine, (iii) la mise en place de l’OFNAC, la création d’un ministère dédié à la promotion de la bonne gouvernance.Afin de créer un cadre uniformisé de planification et de mise en œuvre des politiques publiques, les , les pouvoirs ont élaboré en 2014, le Plan Sénégal Emergeant (PSE) qui constitue aujourd’hui la référence en matière d’intégration de toutes les politiques publiques et la nouvelle stratégie de développement du pays à l’horizon 2035. Il comprend trois axes principaux: i) transformation structurelle de l’économie et croissance ; ii) capital humain, protection sociale et développement durable; iii) gouvernance, institutions, paix et sécurité. Sa mise en œuvre doit se faire en trois temps, une phase de décollage économique (2014-2018) suivie par une dynamique d’émergence à l’horizon 2023, avant une phase d’expansion d’ici 2035.L’axe 3 est ainsi consacré à la gouvernance, la paix et la sécurité, ce qui témoigne de la volonté politique de faire d’ériger les principes de gouvernance (transparence, participation, efficacité, reddition des comptes..) en règle de gestion des affaires publiques. * + 1. **Evolution de la gouvernance au Sénégal**

Le Sénégal est reconnu comme un pays de longue tradition démocratique qui a placé la bonne gouvernance au centre des mécanismes de gestion des affaires publiques. Plusieurs réformes institutionnelles et structurelles menées depuis les indépendances ont permis de stabiliser un système démocratique considéré comme un modèle de bonne gouvernance en Afrique. Au regard des options stratégiques découlant de ce processus, il convient de constater que la gouvernance reste une priorité majeure et un défi complexe dont la prise en charge constitue un facteur de développement économique et social. Dans ce cadre, le diagnostic préalable à l’élaboration de la SNDES soulignait des avancées notoires notamment en matière d’amélioration de la gestion des finances publiques, de modernisation de l’administration et d’institutionnalisation des outils de promotion de contrôle citoyen et de régulation sociale. La mise en œuvre des réformes budgétaires et financières soutenues par les Partenaires techniques et financiers (PTF) en général et surtout du « Groupe Finances Publiques et Appuis budgétaires »  a enregistré de réels progrès. Des améliorations sont également notées en matière de prévisibilité et de contrôle de l’exécution budgétaire, d’enregistrement de l’information comptable, de reddition des comptes et de contrôle externe de l’Exécutif. La transposition des nouvelles directives de l’UEMOA dans les textes nationaux se poursuit et débouche sur la généralisation progressive des DPPD. Par ailleurs, le souci de valoriser les potentialités locales, de rapprocher l’action publique des bénéficiaires et de garantir une meilleure efficacité et célérité dans les actions de développement ont conduit les autorités politiques à opter pour une territorialisation des politiques publiques dans une dynamique de renforcer le leadership et la responsabilité des acteurs locaux dans l’impulsion du développement des territoires.En outre, le Sénégal vient de se doter d’une stratégie de promotion de bonne gouvernance qui consacre la définition et la matérialisation d’une politique fondée sur une nouvelle éthique du développement. Ce nouveau cadre sert de référence aux acteurs nationaux et aux partenaires au développement.Néanmoins, l’évolution de la bonne gouvernance au Sénégal peut également être appréciée à l’aune de sa position dans les classements définis par les indices internationaux de suivi de la gouvernance. En effet, les efforts réalisés depuis l’alternance survenue en 2012 ont permis au Sénégal des gagner des points dans ces classements par une amélioration progressive de l’indice de corruption du pays (ICP) qui a culminé en 2007 avant de glisser à nouveau à partir de 2008, suite à des problèmes de gestion financière, notamment celui des dépenses extrabudgétaires et de la dette intérieure. En 2014, le Sénégal selon Transparency International est classé 77ème sur 175 pays avec un score de 41/100. Selon l’indice Mo Ibrahim (IIAG) de 2013, le pays est classé 10ème.En 2014 et 2015, le Sénégal est classé 9ème dans l’indice Mo Ibrahim. De même, des résultats encourageants sont attendus de l’Office National de lutte contre la Fraude et la Corruption qui doit impulser des activités et initiatives de prévention mais aussi de répression.Le Sénégal fait, toutefois, face à un défi de gouvernance administrative qui se pose en termes de modernisation des structures administratives, de valorisation des ressources humaines, d’articulation des politiques et programmes, de promotion du processus participatif dans l’action publique, d’évaluation des politiques publiques, de simplification des procédures, de réorganisation des collectivités locales avec la Réforme sur l’Acte III de la Décentralisation. Ainsi, la forte concentration des responsabilités au sein de l’administration centrale, la complexité du cadre institutionnel du secteur public, la présence d’un effectif pléthorique pas toujours compétent et motivé et la faible qualité et performance du service public, constituent des défis majeurs à relever. C’est dans ce contexte que le PNUD a réaffirmé son engagement à poursuivre son appui au Gouvernement, pour la promotion de la bonne gouvernance, dans le cadre du cycle de coopération 2012-2016 et du Plan Stratégique 2014-2017. Cet appui est mis en œuvre à travers le Programme d’Appui à la Gouvernance au Sénégal (PAGS/GPAO) qui est la continuité du programme Gouvernance pour l’atteinte des OMD (GPAO). * 1. **Brève présentation du Projet**

Le « Programme d’Appui à la Gouvernance au Sénégal (PAGS/GPAO) en ancrage au Ministère de l’Intégration Africaine, du NEPAD et de la Promotion de la bonne Gouvernance vise à contribuer au renforcement des capacités de bonne gouvernance pour l’atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement. La mise en œuvre s’appuie sur les acquis capitalisés et les leçons apprises des expériences d’appui à la promotion de la gouvernance. Le cadre institutionnel et stratégique du programme est conçu en cohérence avec les principes susceptibles de garantir son efficacité et son appropriation par les bénéficiaires. Dans cette optique, les actions sont mises en œuvre en partenariat avec les structures bénéficiaires.De manière plus spécifique, la mise en œuvre du projet est régie suivant les principes directeurs ci-après : * l’impartition (faire-faire) avec la responsabilisation des structures bénéficiaires ;
* l’inclusion avec notamment l’implication de toutes les parties prenantes (structures de l’Etat et acteurs non étatiques) ;
* la prise en compte du Genre et des droits humains ;
* la recherche de synergie avec un accent sur les partenariats dynamiques susceptibles de garantir plus d’impacts ;
* la Communication, la capitalisation des bonnes pratiques incluant le partage de l’information, des leçons apprises et la dissémination des résultats du programme ;
* la contractualisation avec la mise en place de contrats de performances liant le programme et les structures identifiées comme agence d’exécution et chef de composante ;
* la Gestion Axée sur les Résultats : les ressources sont allouées, annuellement, en fonction des performances réalisées par les différents acteurs au travers des composantes. Les budgets des composantes ne constituent pas des droits acquis d’avance.

Exécuté par une unité de gestion de projet (UGP) selon la modalité NEX, le projet est à sa deuxième année d’exécution.**II Justification** * 1. **Facteurs justifiant l’évaluation à mi- parcours**

La transversalité de la gouvernance et son caractère évolutif nécessite d’adapter chaque fois les priorités du projet aux enjeux de l’heure et de mesurer la pertinence de la stratégie et du dispositif de mise en œuvre par rapport aux exigences de résultats, de visibilité et d’effets sur le mode de gouvernance. Ce projet est mis en œuvre au moment où plusieurs autres initiatives sont prises par des départements ministériels afin de renforcer la gouvernance dans leur secteur spécifique. Il est donc nécessaire d’analyser l’environnement de la gouvernance au Sénégal et d’adapter le contenu et la stratégie du programme aux nouvelles orientations et aux défis de l’heure en la matière. La pertinence de l’approche de mise en œuvre devrait à cet effet être revisitée. **III Objectifs*** 1. **Objectif global**

L’évaluation finale a pour objet l’appui au Gouvernement du Sénégal et à ses partenaires Techniques et Financier de l’analyse de l’évolution et des résultats à mi-parcours du PAGS/GPAO afin d’en tirer un capital de connaissances utiles pour apprécier la pertinence de la conception, la durabilité des résultats et les performances du Projet.A cet effet, l’évaluation à mi-parcours du projet devra aider les parties prenantes à apprécier l’efficacité, l’efficience et la pertinence du PAGS/GPAO dans l’atteinte des impacts et effets attendus sur les communautés, les institutions ainsi que sur la politique de gouvernance au niveau local et national et la durabilité des résultats. Elle devra également analyser le degré d’appropriation des principaux résultats du projet par le Ministère chargé de la Promotion de la Bonne Gouvernance, le Ministère de l’Economie, des Finances et du Plan, le Ministère chargé de la Gouvernance Locale, le Ministère chargé de la Fonction Publique ainsi que les autres structures bénéficiaires. Il s’agira d’analyser, entre autres, la portée, l’efficacité, la viabilité, la pertinence et la cohérence de : * études réalisées et ateliers organisés;
* l’appui apporté aux projets NEX ;
* l’appui apporté aux acteurs étatiques;
* consultations citoyennes organisées dans le cadre du MAEP ;
* renforcement des capacités des collectivités locales ;
* l’appui conseil joué par la direction d’ancrage dans la mise en œuvre et le suivi du projet ;
* reciblage des activités effectuées dans le cadre de la révision du projet ;
* partenariat avec le PNUD.

En outre, l’évaluation à mi-parcours devra décrire l’environnement de la gouvernance au Sénégal en identifiant les lacunes existantes et les défis majeurs qui resteraient à relever lors d’une prochaine phase du projet et apporter, en fonction des constats et des leçons tirées, des recommandations pertinentes et opérationnelles.* 1. **Objectifs spécifiques**

La mission d’évaluation à mi -parcours du PAGS/GPAO doit comporter **une analyse des effets** du Projet, des impacts socio-économiques éventuels et de la viabilité/durabilité des actions menées et apprécier **les performances de l’équipe** du projet par rapport aux objectifs et résultats attendus ;De façon plus spécifiquement, la mission devra analyser :* **la pertinence et la cohérence** qui permettent d’apprécier la justesse du projet par rapport aux priorités en matière de gouvernance ;
* **l’efficacité** pour voir dans quelle mesure les activités du projet ont permis d’atteindre les résultats escomptés ;
* **L’efficience** pour mesurer les résultats ou effets obtenus par rapport aux moyens mis en œuvre, conformément aux normes requises ;
* **La durabilité,** c'est-à-dire la viabilité, la pérennité et la reproductibilité des actions entreprises par le projet et la représentation des différents groupes de bénéficiaires dans les instances ;
* **Le montage institutionnel,** en particulier la pertinence du dispositif institutionnel mis en œuvre, les dysfonctionnements éventuels ;
* **La gestion du projet** au plan technique et opérationnel (ciblage des zones, ciblage des structures bénéficiaires et phasage des activités, respect de la mise en œuvre des plans de travail approuvés, respect des délais de mise en œuvre, gestion axée sur les résultats, formulation des rapports d’activités et bilan annuel), financier (absorption, décaissement des fonds, qualité des rapports financiers présentés, contribution de l’Etat) et administratif (gestion du personnel, etc.) ;
* **La contribution du projet au positionnement du Ministère chargé de la Promotion de la Bonne Gouvernance** en tant que cadre fédérateur de la promotion de la gouvernance au niveau national et régional
 |
| **IV. Mandat du Consultant** |
| Sous la supervision du Directeur Pays PNUD Dakar, le consultant national devra réaliser **une évaluation à mi-parcours du projet «**Programme d’Appui à la Gouvernance au Sénégal**» PAGS/GPAO.**L’évaluation à mi-parcours du PAGS/GPAO sera menée par un consultant national indépendant sous la coordination du PNUD en partenariat avec les services du Ministère de l’Economie, des Finances et du Plan et ceux du Ministère chargé de la Promotion de la Bonne Gouvernance. De manière spécifique, l’évaluation mettra l’accent sur les points suivants :* **La conception** : porter un avis sur la pertinence du projet comme réponse aux problèmes de gouvernance à résoudre. En somme, il faut dire si les objectifs du projet comme ses résultats attendus tels que traduits dans le cadre de résultats ont été clairement, explicitement et logiquement exprimés dans le document du projet en termes vérifiables conformément au diagnostic établi. Il faudra en même temps apprécier le degré de cadrage des résultats attendus du PAGS/GPAO ;
* **Le cadre institutionnel** : apprécier la cohérence du montage du projet avec les principes de l’exécution nationale, en considérant le cadre institutionnel notamment l’ancrage du projet à la Direction de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
* **l’élaboration des plans de travail annuels et trimestriels** : apprécier l’efficacité et l’efficience du processus de planification et de mise en œuvre des activités du PAGS/GPAO (Programme de Travail Annuel, Programme de Travail Trimestriel) ;
* **la mobilisation des ressources** : apprécier le niveau de respect des engagements pris par les partenaires financiers du projet ainsi que les changements (économique, technique et conjoncturel, etc.) intervenus ainsi que la qualité et la promptitude des mesures prises par les responsables pour favoriser une bonne capacité d’absorption. La mission évaluera les procédures d’exécution nationale (NEX) mises en œuvre par l’Etat et le PNUD ;
* **la mise en œuvre des activités et les résultats obtenus** : apprécier la pertinence des stratégies développées sur le terrain et des initiatives prises par les responsables du projet pour mettre en œuvre les activités planifiées ainsi que la réactivité des partenaires d’exécution. Apprécier également, à ce jour, le niveau d’atteinte de cibles fixées dans le cadre du projet;
* **les partenariats établis** : apprécier la synergie avec les structures publiques, les projets, la société civile, les collectivités locales, les partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur de la gouvernance ;
* **l’exécution financière** : apprécier l’efficacité et l’efficience du projet en termes de gestion financière. Elle examinera le mécanisme de suivi budgétaire (rapports financiers…) ;
* **le système de rapportage du projet** : apprécier les délais de fourniture des différents rapports. La mission fera le point sur la qualité et la promptitude des rapports  (rapports annuels, trimestriels). Elle veillera sur le rapportage axé sur les résultats qui décrivent les changements transformationnels ;
* **les mécanismes d’orientation, de conseil et de suivi/coordination** : apprécier la régularité des réunions/rencontres des différents organes, notamment celles organisées dans le cadre du comité technique tripartite de suivi du projet;
* **les atouts/contraintes rencontrés** : identifier tous les facteurs ayant favorisé ou entravé la mise en œuvre des activités. Elle établira les conséquences des facteurs négatifs et identifiera les mesures correctives à entreprendre ainsi que les facteurs positifs dans une perspective de capitalisation ;
* **la communication/visibilité du projet et la prise en compte des questions liées au genre et à la réduction de la pauvreté** : apprécier la pertinence des moyens de communication mobilisés pour une meilleure visibilité du Projet ainsi que l’intégration de la dimension genre dans la mise en œuvre du projet ;
* **l’appréciation des bénéficiaires** (collectivités locales, la société civile, les services de l’Etat) recueillir les opinions des bénéficiaires, sur les différents aspects relatifs au projet (stratégie d’approche, ciblage, résultats atteints, niveau d’approbation, etc.).
 |
| **V. Produits attendus /livrables** |
| Il est attendu de la mission la délivrance en trois (03) copies «hard copy» et fichier sous format word, des produits suivants :  * une **note d’orientation méthodologique**, cinq (05) jours après la signature du contrat. Cette note comprendra entre autres, une méthodologie détaillée indiquant les différents outils et méthodes qui seront utilisés, la présentation de la démarche à adopter, une proposition de plan de rédaction du document final, le chronogramme pour la conduite de l’évaluation ainsi que les risques qui pourraient entraver le bon déroulement de la mission. Cette note sera validée par le comité technique mis en place par le PNUD de la mission d’évaluation.
* un **rapport provisoire** au terme de la troisième semaine, en :
	+ tirant des conclusions spécifiques concernant le déroulement du projet ;
	+ faisant des recommandations détaillées et ciblées pouvant donner de nouvelles orientations ;
	+ présentant le rapport provisoire au PNUD en présence des services du Ministère de l’Economie, des Finances et du Plan et Ministère chargé de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
* un **rapport final** en français au terme de la quatrième semaine tenant compte des observations formulées.

**VI. Méthodologie et durée**La **démarche méthodologique** sera participative avec les principales étapes indicatives suivantes :* Une séance de briefing avec le PNUD, le Ministère chargé de la Promotion de la Bonne Gouvernance, la Direction de l’Investissement, au début de la mission, à l’issue de laquelle le consultant devra proposer un plan de travail;
* Une analyse de la documentation de référence (DAP) et de tout autre document jugé utile, principalement l’UNDAF 2012-2016, Plan stratégique du PNUD 201-2017, le Plan d’actions de Programme de Pays (CPAP), le rapport d’évaluation du CPAP, les rapports annuels de revue du projet, les PTA du projet, les échanges de correspondance entre le PNUD, la DI, le Ministère chargé de la Promotion de la Bonne Gouvernance, éventuellement le Projet et tout autre document pertinent ;
* Des séances de travail avec le projet, la direction d’ancrage au sein du Ministère chargé de la Promotion de la Bonne Gouvernance et éventuellement la DI et la DCEF ;
* Des séances de travail avec le PNUD ;
* Des visites de terrain et des séances de travail avec les bénéficiaires directs et indirects;
* Des séances de travail avec les agences du SNU, qui interviennent dans le secteur de la gouvernance pour vérifier la complémentarité des interventions ainsi que les partenariats possibles ;
* La validation du travail à toutes les étapes clés de la mission par le PNUD (préciser par qui ? et comment,)

La consultation a une **durée** de **21 jours ouvrables**. **VII. Supervision de la Mission**Les travaux du consultant seront supervisés par le PNUD en partenariat avec les services du Ministère chargé des Finances et ceux du Ministère chargé de la Promotion de la Bonne Gouvernance. Une visite de site pourrait être organisée durant la mission et les coûts de la mission seront prévus dans le budget du projet.**VIII. Durée, période de la Mission**La mission aura lieu à Dakar au mois de décembre 2015 /janvier 2016. Elle est prévue sur une durée maximum de quatre (4) semaines calendaires ou vingt et un (21) jours ouvrables selon le chronogramme indicatif suivant : (mettre en cohérence avec la partie chronogramme de la mission)

|  |  |
| --- | --- |
| **Activités** | **Période** |
| Contractualisation, Revue documentaire | 1ère semaine  |
| Réunion d’examen de la note d’orientation méthodologique | début 2ème semaine (6ème jour ouvrable) |
| Entretien avec les différentes parties, Rédaction du rapport provisoire | De la 2ème à la 3ème semaine |
| Réunion d’examen du rapport provisoire | Début 4ème semaine (18ème  jour ouvrable) |
| Finalisation et dépôt du rapport final | Fin 4ème semaine (21ème jour ouvrable) |

**IX. Profil du Consultant**La sélection du consultant se fera conformément aux règles de procédures du PNUD.La mission d’évaluation à mi-parcours indépendante du PAGS/GPAO sera conduite par un consultant national, spécialiste en évaluation de projets/programmes et ayant une expertise avérée en matière de gouvernance. Le consultant devra être titulaire d’un diplôme universitaire de troisième cycle ou équivalent et avoir une expérience professionnelle, d’au moins, quinze (15) ans.

|  |
| --- |
|  |
| Formation : | Le consultant national devra justifier des compétences et qualifications suivantes : * être titulaire d’un diplôme universitaire de troisième cycle ou équivalent en sciences juridiques, économiques, sociales, politiques ou de développement ;
 |
| Expérience : | * Expérience, d’au moins 15 ans, en matière de formulation et de mise en œuvre des politiques des programmes/projets de développement dans le domaine de la gouvernance et des enjeux de lutte contre la pauvreté ;
* Connaissances et expérience des cadres nationaux de développement, et plus particulièrement les objectifs de développement nationaux (DSRP/DPES/SNDES/PSE/OMDs) et principaux instruments de mise en œuvre (CDSMT, DPPD, programmes nationaux et sectoriels) ;
* Avoir de solides expériences dans le processus de la réforme UNDAF-CPD-CPAP et les processus de revue ;
* Connaissances et expérience des méthodes et approches d'évaluation, notamment sur les questions de gouvernance;
* Une expérience de travail avec des équipes et des processus de travail en équipe ;
* Une excellente capacité d’analyse, de rédaction, et de synthèse ;
* Avoir travaillé avec le Système des Nations Unies sera un plus.
 |
| Langue requise :  | Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.  |

**UNDP is committed to achieving workforce diversity in terms of gender, nationality and culture. Individuals from minority groups, indigenous groups and persons with disabilities are equally encouraged to apply. All applications will be treated with the strictest confidence.****Compétences fonctionnelles :** **Compétences de base*** Démontre son intégrité à travers le respect des valeurs et standards d’éthique des Nations Unies ;
* A une attitude énergique, positive, constructive dans l’approche du travail ;
* Dispose d’une capacité à conduire un processus de capitalisation et de rapportage ;
* Sait agir positivement sur les attitudes et les comportements et répond positivement aux feedbacks.

**Partage des connaissances*** Promeut la gestion des connaissances et le partage d’expériences;
* Travaille activement pour son développement personnel et l’amélioration continue de ses connaissances et applique les nouvelles compétences basées sur la gestion axée sur les résultats.

**Travail en équipe*** Aptitudes à travailler en équipe et à travailler sous pression, en restant serein et en gardant une bonne humeur, quelle que soit la situation ;
* Aptitudes à établir des relations de travail efficaces, dans un cadre multinational, multiculturel et pluriethnique, en faisant preuve de tact et de respect de la diversité.

**Communication*** Bonne capacité de communication orale et écrite ;
* Ouvert aux changements et capable de gérer les situations complexes ;
* Connaissances solides des Technologies de l’information et de la Communication.
 |
| **X. Livrables**  |
| 1. Une note d’orientation de l’étude ;2. Un draft de document de l’évaluation à mi-parcours du projet;3. un document final de l’évaluation à mi-parcours du projet. |

|  |
| --- |
| **XI. Chronogramme estimatif de la Mission**  |

La mission démarrera dès la notification du contrat. La durée prévue de la mission est de 21 jours.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Etapes**  | **Activités**  | **Jours**  | **Lieu**  | **Date indicative**  |
| 01  | Elaboration de la note d’orientation  | 02 | Home based | **17 décembre** |
| 02 | Divers entretiens, consultation du staff PNUD, équipes de projet, autres partenaires nationaux,  | 16 j | Home based | **12 janvier** |
| 03  | Rédaction et soumission du rapport provisoire  | Home based |
| 04 | Soumission du rapport provisoire pour validation par le PNUD  | Home based |
| 05 | Intégration des observations du PNUD | 3j | Home based | **15janvier** |
| 06 | Rapport final de l’évaluation à mi-parcours du projet  | Home based |
|  | **Total** | **21** |  |  |

**XII Critères d’évaluation**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères d’évaluation** | **Points** |
| Expérience, d’au moins 15 ans, en matière de formulation et de mise en œuvre des politiques des programmes/projets de développement dans le domaine de la gouvernance et des enjeux de lutte contre la pauvreté | 25 |
| Connaissances et expérience des cadres nationaux de développement, et plus particulièrement les objectifs de développement nationaux (DSRP/DPES/SNDES/PSE/OMDs) et principaux instruments de mise en œuvre (CDSMT, programmes nationaux et sectoriels)  | 20 |
| Avoir de solides expériences dans le processus de la réforme UNDAF-CPD-CPAP et les processus de revue  | 15 |
| Connaissances et expérience des méthodes et approches d'évaluation, notamment sur les questions de gouvernance | 30 |
| Avoir travaillé avec le Système des Nations Unies | 10 |
| **Total  note technique**  | **100** |

|  |
| --- |
| **XIII Jalons de paiement**  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Délivrables** | **Délai/Jours** | **%** |
| **1ère Tranche** Elaboration d’une note d’orientationRapport provisoire de l’évaluation | 16 j | 55 |
| **2ème Tranche**              Rapport final de l’évaluation à mi-parcours du projet | 5 j | 45 |
| **TOTAL                                  21jours** | **100%** |